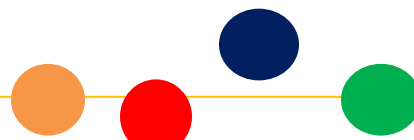




L'AUTONOMIE,
un cheminement de vie



Montréal, le 11 Février, 2016

Objet : *Pour une loi québécoise plus coercitive pour promouvoir l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées*

Numéro d'organisme de bienfaisance VA-M: 883123218RR0001

Madame, Monsieur,

Par cette lettre, nous Vie Autonome - Montréal appuyons la nécessité d'avoir une loi provinciale plus coercitive pour promouvoir l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées.

Au cours des dernières années, de nombreuses personnes et organismes ont constaté l'inefficacité de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. À l'instar de ce qui se fait tant dans certaines provinces canadiennes qu'à l'étranger depuis de nombreuses années, nous croyons que le Québec doit adopter une loi beaucoup plus contraignante. Un cadre juridique avec des échéanciers et des mécanismes de suivis permettra au Québec de se doter d'un projet à long terme pour rendre nos communautés plus accessibles et inclusives.

Vie autonome – Montréal (VA – M) est un organisme communautaire sans but lucratif incorporé et reconnu depuis 2001 comme organisme de bienfaisance. Il fut fondé, selon un principe d'inclusion et dans une approche multi-déficiences, par des citoyens handicapés qui désiraient répondre efficacement aux besoins urgents d'une clientèle en quête d'information et de ressources.

Nous désirons appuyer Québec accessible et souhaitons participer au processus de réflexion pour une réforme législative favorisant l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées.

Cordialement,

Roger Albert
Directeur général
Executive Director